



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Agir • Mobiliser • Accélérer

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 07/08/2025

PROTECTION ET RÉSILIENCE DES SOLS FORESTIERS ET AGROFORESTIERS

Lancement d'un nouvel appel à projets pour soutenir la filière graines et plants

Dans le cadre de la planification écologique et du plan national d'adaptation au changement climatique, présenté en mars dernier, Agnès PANNIER-RUNACHER, ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche, et Annie GENEVARD, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, lancent une nouvelle édition de l'appel à projets en faveur de la filière graines et plants forestiers et agroforestiers. Ce dispositif de soutien fait suite au succès du premier appel à projet lancé en 2024.

Inscrit dans la feuille de route pour la forêt et le bois et dans le Pacte en faveur de la haie, cet appel à projets a pour objectif d'améliorer les performances économiques et environnementales des entreprises de la filière graines et plants forestiers et agroforestiers. Elle vise à soutenir la productivité des pépiniéristes et des entreprises de récolte ou de commercialisation de semences forestières et agroforestières. La disponibilité en graines et en plants est en effet indispensable pour accompagner, d'une part, la dynamique de renouvellement et d'adaptation des forêts face au changement climatique, et d'autre part, les plantations de haies et d'arbres intra parcellaires.

Cet appel à projets **ouvert jusqu'au 15 septembre 2025** permettra d'accompagner la montée en puissance et la modernisation de ces entreprises pour qu'elles puissent répondre en quantité et en qualité à la demande croissante de semences et de plants.

Les projets sont à adresser à la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ou, dans le cas de l'outre-mer, à la direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, du ressort géographique dans lequel est situé l'établissement porteur du projet.

Cahier des charges de l'appel à projets :

<https://agriculture.gouv.fr/appel-projets-en-faveur-de-la-filiere-graines-et-plants-forestiers-et-agroforestiers>

Bilan de l'édition 2024 de l'appel à projets

Le premier dispositif d'aide en faveur de la filières graines et plants, lancé en juillet 2024 par le ministère chargé des forêts, a permis de soutenir 50 projets lauréats pour un montant d'aides de 7,6 millions d'euros correspondant à un montant total d'investissement de 18,6 millions d'euros.

Parmi les 50 lauréats, 46 projets concernaient des pépinières, 3 projets concernaient des producteurs de semences et un projet était mixte. La majorité des lauréats (41 projets) exerçaient dans le domaine forestier.

Contacts presse

Service presse d'Agnès PANNIER-RUNACHER,
ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche

Tél : 01 40 81 86 16

Mél : presse.apr@ecologie.gouv.fr

Service presse d'Annie GENEVARD,
ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Tél : 01 49 55 59 74

Mél : cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr